

## Questions diverses à la CAPD du 07/07/22

### Mouvement 2022

#### Recours

**SNUipp-FSU 31** : A quel moment les personnels ayant formulé un recours (sans mandatement) ou une demande de délégation auront-ils un retour ?

Les recours hors mandatement ont eu un retour et les demandes de délégation seront traitées d'ici le 20 juillet.

**SNUipp-FSU 31** : Quel est le calendrier pour la « rencontre bilatérale » : organisation syndicale/administration pour les recours où nous sommes mandatés ?

La date est fixée à mardi 12 juillet.

#### Titulaires de Secteur

**SNUipp-FSU 31** : Quel est le calendrier pour l'affectation des TS (envoi des postes, retour des vœux et résultats) ?

L'affectation des TS leur sera communiquée au plus tard le 19 juillet.

Les modifications d'assemblage a été faite circonscription par les IEN en lien avec la DPE 5..

#### **Règles d'affectation des TS inchangées :**

1) Prioritaire si retour sur le poste avec une fraction supérieure ou égale à 50% de l'assemblage occupé cette année. La quotité de service du TS devant être compatible avec l'assemblage demandé.

2) Ancienneté de TS à l'intérieur de la circonscription

#### Postes à profil

**SNUipp-FSU 31** : A quelle date seront informés les personnels des résultats du 2<sup>es</sup> appel à candidature PAP ?

L'affectation sur les PAP est communiquée cette fin de semaine (08/07/22)

Les bilatérales pour les recours mouvement auront lieu le 12 juillet.

Le traitement des **demandes de délégation** se fait au fil de l'eau, en essayant de donner le maximum de réponses avant le 19 juillet.

### Rentrée scolaire 2022

**SNUipp-FSU 31** : Quel sera le calendrier de la pré-rentrée ?

Nous demandons que les équipes qui en font la demande puissent effectuer 2 jours de pré-rentrée (30 et 31 août).

#### **IENA :**

Journée de pré-rentrée le 31 août puis il y aura crédit temps de 2 demi-journée. C'est le recteur qui fixe les modalités de cette 2<sup>es</sup> journée. Les équipes devront se tourner vers les IEN pour savoir comment s'organiseront les modalités de service pour cette 2<sup>es</sup> journée.

### REP+

#### **Brigade ZIL REP +**

**SNUipp-FSU 31** Combien de TR-REP+ à la RS 22, selon quelles modalités de candidature ? d'affectation ? de répartition par circonscription ?

21 TR REP+, affecté.es à l'année pour pondération et formation. 11 OU 12 reconduit.es. et 9 ou 10 désigné.es par les IEN à raison de 2 par circonscription toulousaine (de HG1 à HG5) Mission sur la ville de Toulouse à l'année. Contactez [snu31@snuipp.fr](mailto:snu31@snuipp.fr) pour plus de détails

### **Prime variable REP +**

Paiement sur la paye d'août et de septembre.

Nous avons demandé que soient pris en compte les TR et TR REP +.

C'est l'école de rattachement qui prévaut. Possibilité pour des TR nommé.es sur remplacement long sur une école éligible à la prime de la percevoir. Ne pas hésiter à le signaler.

### **Temps partiels**

**SNUipp-FSU 31** : Les modifications de nature de la demande (TP sur autorisation / TP de droit) ont-elles toutes été prises en compte ?

Si justifiées, oui.

**SNUipp-FSU 31** : Les modifications de quotité ou d'organisation du service sur la semaine de la demande ont-elles toutes été prises en compte ?

Oui, sous réserve d'un arbitrage favorable.

Cf. compte-rendu partie générale ci-dessus.

### **Hors classe**

**SNUipp-FSU 31** : A quel moment les promu.es à la hors classe seront destinataires de l'information de leur promotion ?

Les arrêtés vont être adressés sous peu.

**SNUipp-FSU 31** : Le tableau des promu.es a été publié sur un temps très court. Pour quelle raison ? Sera-t-il à nouveau publié sur le site de la DSDEN ?

Il est publié sur le site de la DSDEN.

Vous le retrouverez [en cliquant ici](#) (identifiant lprof nécessaire)

### **Classe exceptionnelle**

**SNUipp-FSU 31** : A quelle date les enseignant.es recevront l'appréciation littérale de leur IEN et l'appréciation finale du DASEN ?

Courant juillet

**SNUipp-FSU 31** : A quelle date les enseignant.es seront informé.es de leur promotion à la classe exceptionnelle ?

D'ici le 20 juillet

**SNUipp-FSU 31** : Lors de la campagne d'accès à la Classe Exceptionnelle 2021, comme, pour la Hors Classe, des possibilités de promotions libérées par des femmes (départ à la retraite) ont été attribuées à des hommes.

Nous souhaitons rappeler que, aussi bien dans l'établissement de la liste principale que dans celui de la liste complémentaire, le ratio femmes/hommes doit être respecté, et qu'à l'issue de la campagne, il doit avoir été respecté.

### **Contractuel.les**

**SNUipp-FSU 31** : Combien de contractuel.les seront recruté.es au 1er septembre 2022 en Hte-Garonne?

La Haute-Garonne a une autorisation de 250.

**SNUipp-FSU 31** : Comment seront pris en compte les 2 journées de pré-rentrée ?

Les contrats débiteront au plus tôt le 1<sup>er</sup> septembre. Iels seront « invité.es » pour le pré rentrée. Les contractuel.les seront informé.es dernière semaine d'août s'ils sont positionnés sur un poste

**IENA :** Début septembre. Iels seront affecté.es par ordre d'ancienneté sur supports restés vacants. Pré positionnés en juillet, affecté.es fin août.

L'objectif est de positionner des contractuel.les sur les supports vacants et / ou postes de TS pour ne pas amputer les brigades de remplaçant.es des circonscriptions.

**SNUipp-FSU 31 :** Quelle formation sera proposée à ces personnels en charge d'élèves ?

**IENA :** Accompagnement par les équipes de circonscription variable en fonction de l'ancienneté des contractuel.les. Cet accompagnement se fait sur le lieu de travail : visites, échanges.

Accompagnement auquel s'ajoutent les 18 journées d'animation pédagogique.

**SNUipp-FSU 31 :** Nous avons demandé à ce qu'il y ait des stages massés (observation et pratique accompagnée) avant la prise de poste. **Le choix de la contractualisation massive qui est opéré dans le 1<sup>er</sup> degré est inacceptable. L'organisation de job dating est inacceptable et contribue à renforcer un peu plus la crise de recrutement orchestrée qui connaît une hauteur sans précédent cette année. Nous avons plus que besoin d'un plan pluriannuel de recrutement d'enseignant.es titulaires formé.es.**

**=> Stopper la pénurie organisée des personnels enseignants, une urgence, communiqué de presse ICI**

## Débuts de carrière

### PES

**SNUipp-FSU 31 :** Lors d'une audience avec le secrétaire général, l'organisation des 10 journées de formation pour les futur;es PES à Temps Plein nous a été présentée.

Sur ces 10 sont envisagés 5 jours sur temps de vacances (Toussaint et Février).

Or ces journées sont hors cadre réglementaire. Quelle nouvelle organisation est prévue ?

**IENA :** Ces questions ont été abordées en CTA. La formation des PES sur temps de vacances scolaires est réglementaire.

Une indemnisation de 120€ par jour sera versée aux PES. C'est une formation statutaire et obligatoire.

3 jours de pré rentrée pas obligatoires mais sur invitation ; 3 jours dans le cadre des 108H ; 2 journées remplacées ; 5 journées sur temps de vacances

**SNUipp-FSU 31 :** Les 5 journées sur temps de vacances ne peuvent pas avoir un caractère obligatoire. ce n'est pas réglementaire. Nous écrivons au recteur et au Dasen sur le sujet.

**Suite à notre demande en conseil de formation, tou.te.s les PES, alternant.es et contractuel.les sont déchargé.es des APC.**

**=> cf. [compte-rendu ICI](#)**

### Alternant.es

Rentrée des alternantes s'effectuera du 24 au 26/08, c'est une invitation, semaine pour faciliter l'entrée dans le métier mais pas d'obligation statutaire.

## Évaluations des écoles

**SNUipp-FSU 31** Pouvez-vous nous communiquer, par circonscription, la liste des écoles qui seront évaluées lors de l'année scolaire 2022-2023 ?

Selon quels critères les écoles ont-elles été désignées ?

Monsieur Alberici nous avait assuré qu'un groupe de travail se tiendrait, qui définirait les modalités et les critères de choix. Sauf erreur de notre part, ce groupe de travail ne s'est pas tenu.

**DPE / SG** : Il n'y a pas eu de groupe de travail faute de temps. Les écoles sont soit volontaires soit désignées par leur IEN. Il y a obligation que 20% des écoles entrent dans le dispositif pour la rentrée 2022. (1/5 par année).

166 écoles ou regroupements d'écoles vont entrer dans le dispositif à la rentrée. La liste sera communiquée en septembre.

Les IEN ont proposé aux équipes prêtes pour y entrer et au regard de problématiques du terrain. L'idée de ce dispositif méconnu est d'apporter un regard extérieur pour construire une évaluation concertée et d'activer des leviers pour réussite des élèves.

**SNUipp-FSU 31** : Sur quel temps ? Quelles modalités ?

**IENA** : Un allègement de 12h (maths et français) prises sur les 18H d'animation pédagogiques pour les directeurs.trices y compris pour les constellations quelque soit la taille de l'école.

Pour les adjoint.es un allègement de 6H d'animation pédagogique en français.

Les outils sont sur le site évaluations d'école. Une présentation sera faite en septembre aux Organisations Syndicales.

**SNUipp-FSU 31** : **Nous avons redit notre opposition à ce dispositif d'évaluation qui est un outil de management qui changera fondamentalement les relations entre usagers, usagères et équipes en instaurant un lien de clientélisme entre les usagers et usagères et les PE, contraire aux missions et valeurs du Service public.**

=> [Notre article, nos consignes et la motion de conseil des maitre.sse ICI](#)